

**Décision n° 2025-14 portant nomination de membres à la commission d'accréditation à l'international  
du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur**

La présidente du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu les articles L. 114-3-1 et R. 114-10 du code de la recherche ;

Vu le décret du 27 février 2025 portant nomination au collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés membres de la commission d'accréditation à l'international :

En qualité de membres du collège du Hcéres :

- Mme Marilena MANIACI (représentante d'une agence d'évaluation étrangère : *Agenzia Nazionale di Valutazione del sistema Universitario e della Ricerca – ANVUR & Università degli studi di Cassino e del Lazio meridionale*);
- M. Ulf HEDBJÖRK (*senior analyst at the Swedish Higher Education Authority, UKÄ*);
- M. Etienne MATIGNON (représentant étudiant – Ex-Fédération des Associations Générales Étudiantes, Université Gustave Eiffel).

En qualité de personnalités qualifiées :

- Mme Emmanuelle GARNIER (représentante d'un Établissement de l'enseignement supérieur, Université de Toulouse) ;
- Mme Véronique BLANQUET (vice-présidente Stratégie internationale, Université de Limoges).

**Article 2**

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait, le 18 avril 2025

La présidente  
signée  
Coralie CHEVALLIER